Cfdt SF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : cfdtsf3c.org

Fontenay sous Bois PPDC

La CFDT exige davantage de repos

La présentation des scénarios proposés va être effectuée prochainement aux organisations syndicales. Les agents doivent normalement voter le 09 juillet.
Pourquoi La DOTC cherche par tous les moyens à accélérer ses projets en limitant les interventions des syndicats ?
Pour Fontenay, la mise en place de la réorganisation est prévue le 19 octobre 2010. Il n'y a donc pas d'urgence et les revendications du personnel et de la CFDT doivent être prises en compte.

Des exigences pour un engagement CFDT dans l'accord local :

► Un nouveau scénario permettant plus de repos sur une période moins longue. La CFDT ne signera pas 3 jours de repos toutes les 10 semaines. C'est trop long. La Direction supprime déjà 3 quartiers, elle doit faire un effort sur les indispensables repos en permettant 3 jours de repos dans une période de 8 semaines.
Le scénario 2 en l'état impose une part sécable très importante notamment au regard des sécabilités imposées sur les vacances scolaires.

► La possibilité de séparer les repos en deux fois.
Exemple : Sur une base de 3 jours toutes les 8 semaines : samedi et dimanche et 4 semaines après dimanche, lundi et mardi. Ce qui pourrait permettre aux facteurs des repos plus rapprochés que dans l'organisation présentée.
Cela reste une proposition à soumettre lors du vote des agents.

► Le report de la sécabilité du lundi et du mardi d'1 mois après la mise en œuvre de la réorganisation pour permettre l'adaptation aux modifications des tournées et du tri.

► La sédentarisation d'un rouleur par équipe.

► L'accélération de la livraison des vélos électriques afin de réduire les contraintes physiques liées à l'allongement des tournées.

► Le maintien d'un volant de remplacement suffisant pour permettre le remplacement de toutes les absences sans aucun recours à la sécabilité sur un jour fort.

La CFDT reste dans sa démarche de contractualiser les régimes de repos afin d'éviter tout scénario du type 1 jour de repos toutes les 4 semaines sans samedi, très néfaste pour les conditions de travail.
Par contre, la CFDT ne signera pas n'importe quoi. C'est à la DOTC de faire de nouvelles propositions répondant aux exigences ci-dessus.

Le 28 juin 2010